

Informations sur les bacs destinés à la collecte des déchets

Les bacs sont la propriété de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue et sont affectés à un logement et non à une personne. Merci de les laisser en cas de départ. Si ces derniers venaient à disparaître, nous pourrions facturer leur remplacement.

De plus, nous vous rappelons qu'il vous est possible de faire réparer ou changer le volume d'une poubelle en appelant le service collecte de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue au numéro suivant : **05 34 27 13 65**

